

l'enquête et faire état des relations qui existent entre la main-d'œuvre et la Commission d'assurance-chômage? Peut-il aussi expliquer brièvement à la Chambre pourquoi ces deux fonctions de son ministère ne sont pas combinées?

**M. Andras:** Monsieur l'Orateur, la décision de séparer ces deux fonctions a été prise il y a quelque six ou sept ans, je pense, après une discussion assez exhaustive à la Chambre. Nous sommes à examiner toute la question, compte tenu des circonstances actuelles, ce que j'ai d'ailleurs fait remarquer au comité. Je serais heureux de discuter à nouveau ce sujet en détail devant le comité lorsque l'occasion se présentera.

\* \* \*

### LES TRANSPORTS AÉRIENS

#### LA CENTRALISATION DU TRANSPORT DU FRET À L'AÉROPORT DE MIRABEL—L'ATTITUDE DU MINISTRE

[Français]

**M. Roland Godin (Portneuf):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

L'honorable ministre a-t-il pris connaissance du rapport qui a été commandé par l'Office de planification et de développement du Québec, au sujet des méthodes visant à moderniser le transport aérien? Dans l'affirmative, a-t-il l'intention de prendre l'initiative de mettre en branle le projet qui a trait aux avantages qui résulteraient de la centralisation du fret aérien à l'aéroport Mirabel?

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** J'ai lu dans *La Presse*, monsieur l'Orateur, que ce rapport avait été simplement publié avant le temps, c'est-à-dire que *La Presse* en aurait trouvé une copie et l'aurait publiée hier. J'attends qu'on me le transmette officiellement avant de le commenter.

**M. Godin:** Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le président.

Étant donné que la réalisation du projet permettrait apparemment, selon les experts, d'abaisser le coût du transport, et que ce projet ne pourra se réaliser sans l'intervention de l'honorable ministre, celui-ci peut-il dire quelles mesures il entend prendre à cet effet?

**M. Marchand (Langelier):** Si l'honorable député dit que cela peut se réaliser sans mon intervention, je vais laisser faire les experts, monsieur l'Orateur.

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Transports, compte tenu des deux questions qui ont déjà été posées.

Serait-ce possible que le gouvernement du Québec prenne une décision sans consulter au préalable le gouvernement fédéral?

### Questions orales

#### LES COMMUNICATIONS

##### LA HAUSSE DES TARIFS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

[Traduction]

**M. J. H. Horner (Crowfoot):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné la réponse qu'il a donnée au chef de l'opposition hier et en l'absence du ministre des Communications, le premier ministre est-il prêt maintenant à faire un rapport à la Chambre sur la discussion qu'il a pu avoir avec ce ministre relativement à l'augmentation sensible qui a été accordée aux Télécommunications du CN-CP?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas eu le temps d'en parler avec le ministre des Communications depuis que j'ai répondu à la question en Chambre hier ou avant-hier.

**M. Horner:** Monsieur l'Orateur, à en juger par la façon dont le cabinet a traité cette question, pouvons-nous supposer qu'il ne lui accorde pas tellement de priorité et qu'il approuve en fait l'augmentation de 50 p. 100?

**M. Trudeau:** Non, monsieur l'Orateur, mais la loi prévoit un certain délai pour donner au cabinet le temps d'étudier ces questions. Nous avons l'intention de respecter ce délai, mais, à notre avis, il est plus important aujourd'hui de trancher la politique fiscale et la politique en matière de produits laitiers.

\* \* \*

#### AIR CANADA

##### LA FERMETURE DES POSTES AMÉRICAINS DE DÉDOUANEMENT À TORONTO, MONTRÉAL, WINNIPEG ET VANCOUVER

**M. Ron Atkey (St. Paul's):** Monsieur l'Orateur, une question pour le ministre des Transports. Voudrait-il dire quelle mesure il est prêt à prendre pour arrêter la détérioration désastreuse des services d'Air Canada suite à la fermeture des postes américains de dédouanement préalable à Toronto, Montréal, Winnipeg et Vancouver?

[Français]

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je ne crois pas qu'il s'agisse d'une diminution des services; on me dit que les États-Unis ont refusé de faire le dédouanement ou le «prédédouanement» à l'aéroport n° 2 de Toronto. Le fait que les États-Unis aient refusé cela à Air Canada plaçait cette société aérienne dans une situation désavantageuse. Je sais que, depuis lors, le gouvernement américain a réagi, et nous devons rencontrer ses représentants pour voir s'il est possible de régler ce problème extrêmement délicat, parce que les intérêts de cette grande société canadienne qu'est Air Canada sont en jeu.

[Traduction]

**M. Atkey:** Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Le ministre pourrait-il nous dire si la véritable raison de supprimer le dédouanement préalable était de faire économiser de l'argent à Air Canada ou de mettre les avions de l'American Airlines partant de Toronto et de Montréal dans une situation désavantageuse par rapport à la concurrence ou est-ce dû à l'incapacité du ministre et de ses collaborateurs d'arriver à un accord satisfaisant...